EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 58

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Ne prennent pas part au vote de la délibération n° 58 : Messieurs Philippe BOHELAY, Simon POURRET et Madame Valérie BERNARD en tant que membres du Conseil d'Administration de l'association "Public Info" et Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER en tant que Présidente de l'association "Rencontres et Culture Arménienne"

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 48 800 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ÉCHIQUIER CLERMONTOIS ARVERNE

L'action de l'Échiquier Clermontois est de proposer un tournoi annuel, de haut niveau, d'une durée de quatre jours sur la région Auvergne, avec la participation de joueurs titrés nationalement et internationalement.
Cet « Open d'Échecs » qui se tiendra du 23 au 26 février 2017, à Terre de Jeux, servira d'entraînement aux adolescents qualifiés pour le championnat de France jeunes, ainsi que de support aux championnats régionaux.

Coût de l'action : 5 150 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention versée en 2016 : 4 000 € (DSL - DAVA)
Subvention proposée : 1 500 €

PREMUDANSE

L'objet de l'association est d'offrir une offre culturelle en favorisant l'accès de tous les publics à la pratique artistique et au spectacle vivant.

L'action de Prémudanse est d'ouvrir des ateliers de danse hip hop, graffiti, écriture et rap, aux enfants et adolescents de 8 à 15 ans, de toute provenance sociale, afin de leur faire découvrir ces différentes disciplines et les aider à s'inscrire dans une activité artistique régulière.

Coût de l'action : 7 700 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2016 : 45 000 € (DC - DDSU)
Subvention proposée : 3 000 €

ASSOCIATION CRÉMATISTE DU PUY DE DÔME

Cette association a pour objet de répandre l'idéal crématiste et d'en favoriser la pratique.

Son action est d'effectuer un redéploiement de l'organisation de l'association afin de mieux répondre aux demandes des adhérents et de favoriser la promotion de la crémation, notamment par une présence accrue auprès des personnes les plus âgées et ayant perdu des liens familiaux.
Budget de l'action : 33 800 €
Subventions sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 3 000 €

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES GITANS ET VOYAGEURS EN AUVERGNE

L'association a pour objet de lutter contre les discriminations et les préjugés socio-culturels et de favoriser la connaissance des cultures tsiganes locales.

Son action vise à la formation de personnes référentes et compétentes afin d'en accompagner d'autres rencontrant des difficultés administratives ou de logement dans le cadre d'un volet de la loi « Égalité et citoyenneté gens du voyage »

Budget de l'action : 3 700 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention versée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 800 €

LES ARTS EN BALADE – LA MANIFESTATION

L'association a pour objet la conception, l'organisation et la réalisation de la manifestation « les arts en balade » sur le territoire Clermontois. A partir de cette manifestation, l'association organise des échanges artistiques avec d'autres territoires.

L'objectif de cette demande est de développer un pôle de médiation culturelle en offrant la possibilité aux scolaires et particuliers d'effectuer des visites accompagnées et des rencontres avec les artistes lors de la manifestation.

Cette action de médiation invite également les participants à réaliser une œuvre collective qui sera exposée en amont et pendant la manifestation des arts en balade.

Coût du projet : 21 900 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2016 : 4 000 € (DC)
Subvention proposée : 2 000 €

SUPRÊME LEGACY

Cette association a pour objet la promotion des arts, sports et cultures urbaines, la transmission de la culture hip-hop par la réalisation de cours et de stages, ainsi que l'organisation d'événements. (compétitions, concerts, spectacles)

L'objectif de cette demande de subvention intitulée « Projet d'échange » est de mettre en place des rencontres entre danseurs hip-hop de différentes villes, Niort, Grenoble, Montpellier, Dijon, Heirlen (Pays Bas), afin de créer une dynamique et de favoriser les échanges autour de cette culture.

Coût de l'action : 5 040 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2016 : 420 € (SMAP)
Subvention proposée : 2 000 €

FLAX

L'objet de l'association est de favoriser les liens sociaux dans une ambiance bienveillante à travers les activités culturelles ouvertes à tous : promouvoir l'échange de savoir faire autour de l'activité textile.

L'association propose de mettre en place une série de 10 ateliers textiles, qui n'existent pas sur la ville, afin d'aborder l'impression sur tissu, le patchwork pour débutants ou la customisation de vêtements.
FLAX se veut également un lieu de rencontres accueillant et bienveillant où chacun peut aborder la culture du textile, et apporter ainsi sa contribution au développement du lien social dans le quartier de la rue du Port.

Coût de l'action : 4 120 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION DE QUARTIER LA VISITATION

L'objet de l'association est de mettre en place une vie sociale, économique, éducative et sportive, dans et à l'extérieur du quartier de la Gare. Elle organise

l'accompagnement social et solidaire de personnes isolées, des activités éducatives (aide aux devoirs) ou des activités sportives.

L'action de l'association porte sur le développement du lien social par la régulation des conflits intergénérationnels en apportant des réponses et des services aux personnes.

Budget de l'action : 13 800 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

PUBLIC INFO

L'objet de l'association est de créer un pôle de services publics de proximité, en facilitant la mise en relation de ces différents services.

La subvention sollicitée permettra de proposer un service « internet » et un accompagnement à la formation informatique aux habitants de la Gauthière et plus globalement à l'ensemble des habitants des quartiers Nord, dans le cadre d'ateliers encadrés.

Budget de l'action : 3 000 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2016 : 27 200 € (DDSU - DAVA)
Subvention proposée : 3 000 €

LUDOTHÈQUE DE CLERMONT SAINT JACQUES

L'objet de l'association est d'enrichir les relations des personnes (enfants, jeunes et adultes) autour du plaisir du jeu et de celui de jouer ensemble.
Il consiste également à utiliser le jeu comme objet de lien social. Les moyens mis en place sont d'offrir au plus large public un accueil, mettre des jeux en location et intervenir comme conseil autour du jeu (apprentissage) ou sur la notion de jeu (formation).

L'action « Briques' lab » portée par l'association, dont la finalité est de restituer la mémoire des habitants de la muraille de chine, entend développer plusieurs objectifs :
- croiser des regards sur la mémoire des lieux en recueillant les histoires et le vécu des habitants,
- favoriser la transmission intergénérationnelle,
- valoriser la mixité sociale et culturelle des habitants de Saint Jacques,
- faire culture commune autour de la brique légo,
- permettre aux habitants d'être acteurs de leur cité.

Coût de l'action : 21 700 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2016 : 28 500 € (DDSU - DAVA)
Subvention proposée : 3 000 €

ASSOCIATION PRIX MÉDIATION CLERMONT AUVERGNE (APMCA)

Cette association a pour vocation la diffusion de la culture de la médiation et la valorisation de la formation diplômante en médiation.
Son action est de mettre en place sur la Ville des prix de la médiation (Prix du livre médiation Clermont Auvergne – Prix Éthique Médiation Clermont Auvergne – Prix Initiative Médiation) en s'adressant aux entreprises, salariés, directions, auteurs d'ouvrages de médiation, prescripteurs de la médiation et collectivités.

Coût de l'action : 3 600 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention versée en 2016 :1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ÉQUIPE SAINT VINCENT CLERMONT-FERRAND (ESV)

Le but de l'association est d'agir, avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales et ce dans le respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte.
L'atelier d'arts créatifs, pour lequel la subvention est sollicitée, a pour objectif de développer sa créativité et d'acquérir des savoir-faire, c'est un moment de détente et de convivialité.

Coût de l'action : 14 560 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2016 : 2 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

RENCONTRES ET CULTURE ARMENIENNE (RCA)

Cette association a pour but de promouvoir l'identité et l'originalité de la culture arménienne.
Son action se traduit tout au long de l'année par l'organisation de spectacles, de conférences, de projection de films, de repas traditionnels.
L'association a fêté ses 35 ans d'existence cette année.

Budget de l'action : 1 200 €
Subvention accordée en 2016 :500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU LEGT LAFAYETTE

Le FSE du Lycée a pour objet de favoriser, dans l'établissement, une forme éducative de vie collective permettant le développement de la personnalité de chacun.

L'action proposée s'inscrit dans le cadre du « projet migration », porté par la Ville de Clermont Ferrand, d'une part, et dans le cadre du respect des préconisations du réseau UNESCO « des Villes apprenantes », en accord avec le Rectorat, d'autre part.

Le Foyer Socio Éducatif du Lycée réalisera une exposition photos dans ce cadre là avec le concours des élèves de la classe 1ère photographie de la section professionnelle.
Les personnes photographiées sont des Clermontois, issus de toutes les migrations, qui se prêteront à la réalisation de leur portrait avec un objet. Ils seront accueillis dans les studios photo du Lycée.

Cette démarche, qui consolide le partenariat Lycée/municipalité, permettra aux élèves d'exposer un travail photographique de qualité, et au-delà contribuera à intégrer la pratique professionnelle dans une dimension culturelle tout en participant aussi à une action citoyenne.

Coût de l'action : 11 700 €
Subvention sollicitée : 7 000 €
Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 7 000 €

LES AMIS DU CAFÉ LECTURE

Cette association a pour but la promotion de l'écrit et de la lecture sous toutes ses formes, notamment par la création et l'animation d'un café-lecture.

Son action est d'investir et faire vivre l'espace animation du café lecture, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil tant du public du café que des animateurs qui viennent proposer un certain nombre d'interventions, débats, projections, animations thématiques, …etc.
La subvention sollicitée portera également sur ce qui est le fondement même du café lecture, à savoir la bibliothèque afin de créer les conditions pour donner un meilleur et un plus grand accès à la lecture et à l'écriture pour tous.

Coût de l'action : 4 610 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention accordée en 2016 : 14 000 € (DC - DAVA)
Subvention proposée : 2 000 €

CENTRE HUMANITAIRE DES MÉTIERS DE LA PHARMACIE (CHMP)

L'association a pour objet de développer en France et à l'étranger toutes activités pharmaceutiques et plus particulièrement celles à destination des pays en développement.
Elle se donne comme objectifs de garantir le respect des bonnes pratiques pharmaceutiques dans la fabrication des médicaments, de garantir la bonne utilisation des médicaments et produits de santé, de leur bonne délivrance et de lutter contre la prolifération des produits de santé falsifiés.

La subvention sollicitée s'inscrit dans le cadre du dispositif des Villes apprenantes UNESCO et de l'anniversaire du centenaire de Jean Rouch, anthropologue-cinéaste, dont l'apport artistique et scientifique, de par sa formation d'ingénieur Ponts et chaussées, a révolutionné le cinéma.

A partir de l'espace Mandela et dans d'autres lieux sur la ville, en partenariat avec le lycée Lafayette et l'association « Centenaire Jean Rouch », se dérouleront un certain nombre d'événements : colloques, projections, exposition photogrammes, ateliers, voyage, ...qui permettront de faire découvrir à un large public l'œuvre cinématographique de Jean Rouch.
Cette démarche sera accompagnée par un certain nombre de partenaires : le Centre National de la Cinématographie, le CNRS, l'UNESCO, l'Institut Français d'Abidjan, l'association du Centenaire Jean Rouch 2017, l'association Trace de Vie,…

Budget prévisionnel de l'action : 26 000 €
Subvention sollicitée : 13 000 €
Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 13 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN